

BILAN D'EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

Société AD3

Document en date du 30/12/2015

PARTIE 1 : Bilan d'émissions de gaz à effet de serre

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : AD3

Code NAF : 9601 A

Code SIREN : 420 937 229

Adresse : 71 chemin du Moulin Carron - BP 01 - 69571 DARDILLY CEDEX

Nombre de salariés: 5 49 salariés au 31/12/2014

Description sommaire de l'activité : La société AD3, intégrée au Groupe ELIS, est spécialisée dans l'entretien du linge personnel de résidents de maisons de retraite, de maisons d'accueil médicalisées et de foyers d'accueil spécialisés.

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels retenus :

Au 31/12/2014, la société AD3 comprenait 161 centres dont 11 majeurs, répartis sur toute la France.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie / postes / sources) :

Les opérations générant des émissions directes et indirectes au sein du périmètre organisationnel de la société sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Opérations prises en compte pour les émissions de GES :

Catégorie	N°	Postes	Sources
Emissions directes de GES	1	Emissions des sources fixes de combustion	Combustion de gaz
	2	Emissions des sources mobiles à moteur thermique	Combustion de gazole par la flotte de véhicules
Emissions indirectes associées à l'énergie	3	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Emissions indirectes associées à la production de l'électricité, son transport et sa distribution par les fournisseurs d'énergie.

2. Années de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de référence : 2014

Année de reporting : 2014

3. Emissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes équivalent CO2

Emissions directes en GES 2014

catégories d'émissions	Postes d'émissions	année de reporting : 2014					
		CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)
Emissions directes	1	325	1	4	0	330	0
	2	1 074	0	9	63	1 082	63
	Sous total	1 399	1	13	63	1 412	63

4. Emissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO₂

Emissions indirectes en GES 2014

catégories d'émissions	Postes d'émissions	année de reporting : 2014					
		CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)
Emissions indirectes associées à l'énergie	3					105	
	Sous total					105	



Facultatif

5. Autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalents CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer,

Néant

6. Emissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées,

Néant

7. Eléments d'appréciation sur les incertitudes

Les incertitudes moyennes de chaque poste d'émissions ont été référencées dans le tableau suivant :

Synthèse des incertitudes

N°	Postes d'émissions	<i>Incertitude relative aux facteurs d'émissions (Source : Bilan Carbone®)</i>	<i>Incertitude relative à la consolidation interne des données</i>	Incertitude moyenne absolue totale (en %)	Incertitudes moyennes du poste (en tonnes CO ₂)
1	Emissions des sources fixes de combustion	5%	0%	5%	16
2	Emissions des sources mobiles à moteur thermique	10%	0%	10%	108
3	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	10%	60%	61%	64

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de postes d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Aucune exclusion n'a été appliquée sur les scopes 1 et 2.

9. Facteurs d'émission et PRG / GWP utilisés (si différents, des facteurs par défaut de la Base Carbone®)

L'ensemble des facteurs d'émission utilisés pour le calcul du bilan Carbone sont issus de la Base Carbone® de l'ADEME. Ils sont à jours et complets par la prise en compte de l'ensemble des valeurs correspondantes.

10. Explications relatives au recalcul de l'année de référence

Néant.

11. Adresse du site internet où est mis à disposition le bilan des émissions de GES

Le bilan des émissions de GES est publié sur le site internet du Groupe ELIS à l'adresse suivante :

www.corporate-elis.com

Les coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES sont :

Responsable du suivi : Mme Sophie CORD

Fonction : Directrice QSE

Adresse : 31, rue Voltaire – 92 803 PUTEAUX Cedex

Téléphone : 01.41.25.45.00

Mail : bilan.ges@elis.com

12. Optionnel

Néant

PARTIE 2 : Synthèse des principales actions de réduction

AD3 souhaite structurer les actions actuelles et à venir de maîtrise des consommations d'énergie (gaz, électricité et gasoil) afin d'assurer leur pertinence et de les mettre au cœur des préoccupations de chaque membre de l'entreprise. AD3 se donne ainsi les moyens de poursuivre et d'intensifier ses actions en faveur des économies d'énergie.

Le plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre s'étend sur trois ans (2015, 2016 et 2017), avec un objectif de 30 teqCO₂ évitées au total, sur les trois ans, à périmètre constant.

Postes d'émissions	Sources	Actions de réduction
Emissions des sources fixes de combustion	Combustion de gaz et fioul (chaudières, aérothermes, équipements de production tels que séchoirs, calandres, ...)	Poursuivre l'amélioration de nos performances énergétiques fossiles (gaz) et d'électricité, par : <ul style="list-style-type: none"> - l'entretien et le renouvellement régulier du parc des équipements servant au process de lavage et séchage industriel de textiles, - le suivi mensuel du ratio de consommations en kWh/kg de linge traité afin de comparer les sites externes AD3 du point de vue énergétique, - la promotion des meilleures pratiques de management de l'énergie et le renforcement des bons comportements dans ce domaine (bonne gestion de l'ouverture usine, éviter d'utiliser les machines en deçà de leur capacité maximale, éteindre les machines ou l'éclairage lorsqu'ils ne servent pas), - l'uniformisation de nos sites pour avoir une configuration privilégiant une chaudière vapeur basse pression pour chauffer l'eau des laveuses et des séchoirs fonctionnant au gaz : c'est la configuration la plus économe en consommation d'énergie ; - l'isolation des points singuliers de nos installations. Objectif de réduction des consommations de gaz : -2 % par an
Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Emissions indirectes associées à la production de l'électricité, son transport et sa distribution par les fournisseurs d'énergie.	
Emissions des sources mobiles à moteur thermique	Combustion de gazole par la flotte de véhicules légers, poids-lourds et semi-remorques	Rationaliser les consommations en : <ul style="list-style-type: none"> - travaillant sur l'optimisation des tournées, - maximisant les taux de remplissage des véhicules de livraison, - améliorant la performance du parc, par l'achat de véhicules standardisés et aux performances énergétiques améliorées, - optimisant les fréquences de livraison pour réduire les passages inutiles. Profiter de la veille stratégique faite au niveau du groupe ELIS sur les véhicules à énergies renouvelables.